

Yverdon-les-Bains, le 9 mars 2023

Résidences artistiques : l'appel à candidatures est ouvert

Dans le cadre d'une collaboration à l'échelle nationale, la Ville d'Yverdon-les-Bains offrira en 2024 la possibilité à des artistes yverdonnois-es de bénéficier de deux résidences artistiques de six mois chacune : la première, au Caire, et la seconde, à Bruxelles. Chacune s'accompagne d'une bourse de CHF 1500.- par mois, mise à disposition par la Ville d'Yverdon-les-Bains, pour développer un projet artistique personnel. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 26 mai.

Au travers de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC), la Ville d'Yverdon-les-Bains pourra envoyer du 1^{er} février au 31 juillet 2024 un-e artiste en résidence au Caire. L'atelier sera partagé durant le séjour avec les lauréat-es des villes de Vevey et Lucerne. Une seconde personne pourra partir en résidence, du 1^{er} mars au 31 août 2024, à Bruxelles grâce à un partenariat avec cinq autres institutions romandes. Ces résidences offrent aux artistes professionnel-les la possibilité de développer un projet personnel, tout en vivant une expérience d'immersion culturelle unique. Depuis 2008, les artistes suivant-es ont notamment pu bénéficier d'une résidence artistique à Bruxelles ou au Caire: Fabien Sbarro, Barbara Cardone, Nicolas Leuba, Raphaël Wagnières ainsi que Numa Francillon.

La résidence est ouverte aux artistes ayant un lien solide avec Yverdon-les-Bains exerçant une pratique artistique tout domaine confondu. Les personnes intéressées doivent faire parvenir un dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae et un portfolio artistique complet avec un descriptif détaillé du projet qui sera réalisé lors de la résidence. Les dossiers sont à transmettre par courrier électronique à l'adresse suivante : event-culture@yverdon-les-bains.ch d'ici au 26 mai 2023. La Commission culturelle d'Yverdon-les-Bains désignera la ou le bénéficiaire pour chacun des deux ateliers. Pendant leur séjour culturel, chaque artiste sélectionné-e bénéficiera également d'une bourse mensuelle de CHF 1500.-

Des renseignements complémentaires au sujet des résidences ainsi que du dossier de candidature sont disponibles [dans la brochure](#) et sur [le site internet de la Ville](#). En cas de questions, le Service de la culture est joignable au 024 423 64 20. Les lauréat-es seront désigné-es dans le courant du mois de juin 2023.